

Compte rendu de la séance du mercredi 06 janvier 2021

Ordre du jour:

1. DETR 2021 - REMISE EN ETAT DE LA VC N° 12 A PARPALEIX
2. PARTICIPATION FINANCIERE A LA MAIRIE DE SAINT-SATURNIN

DETR 2021 - REMISE EN ETAT DE LA VC N° 12 - 2EME TRONCON

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de procéder à la remise en état du second tronçon de la voie communale n° 12 à Parpaleix.

Il présente le devis de l'entreprise SARL MAGE Jean domiciliée aux Salesses à Montgreleix 15190 qui s'élève à 65 315,00 € HT. Il propose de déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2021. Le plan de financement est le suivant :

- Fonds Cantal Solidaire :	12 000 € (subvention notifiée)
- DETR 2021 :	15 000 € (subvention sollicitée)
- Autofinancement :	38 315 €
TOTAL	65 315 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents,

APPROUVE

PARTICIPATION FINANCIERE A LA MAIRIE DE SAINT-SATURNIN

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été saisi par Madame le Maire de Saint-Saturnin afin de participer financièrement à l'étude géologique et hydrogéologique du glissement de terrain ayant condamné la RD 16. La réalisation de cette étude permettrait de définir les travaux de mise en sécurité du site et les travaux de réfection durable de la RD 16 et ce, pour un budget de 115 000 € HT avec un cofinancement total du BRGM sur le volet "Mise en sécurité". Le besoin de financement résiduel porte sur le volet "Route".

Monsieur le Maire soumet aux membres de l'assemblée une participation de 1 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents,

APPROUVE